

PROJET : Fourniture et installation de compteurs d'eau

DOSSIER : SGN-2023-0702

La Ville de Varennes demande des soumissions pour des travaux de fourniture et d'installation de 60 compteurs d'eau résidentiels et 9 compteurs d'eau dans les bâtiments municipaux.

Sans être limitatifs, les travaux se résument comme suit :

- Fourniture des compteurs d'eau et de l'unité de télémetrie requise ;
- Planification des rendez-vous avec les citoyens, installation des compteurs et réfection de la pièce (si requis) ;
- Émission d'une fiche d'installation.

L'entrepreneur doit effectuer tous les travaux implicites et inhérents à la réalisation des travaux, incluant ceux non spécifiquement décrits, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage contractuel. De plus, l'entrepreneur est responsable de la coordination, de l'exécution de l'ensemble des travaux.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au www.seao.ca à compter du 18 octobre 2022.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) et être accompagnées des documents suivants :

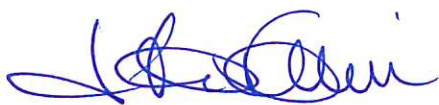
- un chèque visé, un mandat-poste, une traite bancaire ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du prix de la soumission incluant les taxes, valide pour une durée de cent-vingt (120) jours;
- Une lettre d'intention délivrée par une entreprise dûment autorisée par l'AMF à exercer des activités de cautionnement et s'engageant, dès l'octroi du contrat au soumissionnaire, à émettre un cautionnement d'exécution des obligations pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission, ainsi qu'un cautionnement pour garantir le paiement des salaires, matériaux et gages pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission incluant les taxes. Ces cautionnements doivent être valides pour une durée de cent-vingt (120) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de Ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 14 h, le 15 novembre 2022**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne peut être tenue responsable ni encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s) advenant le rejet ou l'annulation des soumissions. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 18 octobre 2022,

La Directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe,



M^e Johanne Fournier, avocate, OMA